

Construire les bases de la relation employeur.se.s – salarié.e.s

OBJECTIFS

Ouvrir un espace de dialogue et de co-construction sur les droits et des employeurs et des salariés

ENJEUX

Le secteur agricole est le 2ème employeur de France. Pourtant les agriculteurs n'ont pas de formation dans la gestion des ressources humaines et connaissent mal le droit du travail. Cela peut mener à des situations conflictuelles. Au sein de l'exploitation ou dans le cadre d'une responsabilité associative ou syndicale, l'agriculteur employeur a besoin des compétences de base pour réussir un recrutement et pour créer un cadre favorable à une collaboration efficace. Il y a une demande forte, de la part des agriculteurs, de se former pour faciliter la prise de responsabilités et améliorer la communication, l'organisation du travail.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

- ☐ Qu'est-ce que la fonction « employeur » ? Sur la ferme, dans une grande entreprise, dans une association / un syndicat ?
- ☐ Poser la base des droits et devoirs de chacun : outils mis à disposition des employeurs et des salariés. Posture de l'employeur et posture du salarié
- ☐ Co-construire un fonctionnement associatif / syndical adapté au contexte, aux besoins, aux forces vives : répartition des tâches et missions
- ☐ Partager et échanger sur la posture de chacun à partir d'études de cas sur des thématiques telles que : la militance, savoir dire non, la distance

Bilan de fin de formation

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert,qualiopi,datadock

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Aveyron

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 01/11/2022

MODALITÉS D'ACCÈS

Nous contacter

TARIFS

Adhérent **238 €**

Non adhérent **238 €**

Non agricole **238 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Formation prise en charge par VIVEA, Pôle Emploi, voir OPCO. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Elisa MICHEL-MAYNIER
addear12@orange.fr

ADDEAR de l'Aveyron
La Maison des Paysans
7 Côte d'Olemps
12510
Olemps
Tel. 05-65-67-44-98
N° d'organisme de formation :
73120041012

NOTE : Repas partagé

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
21/11/2022	Maison des Paysans Côte d'Olemps 12510 Aveyron	Amélie Pelletier, animatrice de la commission paritaire de la convention collective de la Confédération paysanne, de la FADEAR et de leurs organismes affiliés, en charge de l'accueil et de la formation des salarié.e.s, de la professionnalisation des employeur.se.s. Formée sur les bases du droit du travail et spécialisée sur la gestion des ressources humaines Patrick Perles : paysan membre de Commission paritaire de la convention

collective de la Confédération paysanne, de
la FADEAR et de leurs organismes affiliés

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))